



LA FSU TERRITORIALE

SNUTER-FSU 173 rue de Charenton 75012 Paris | Tél. : 01 43 47 53 95
Fax : 01 49 88 06 17 | contact@snuter-fsu.fr | www.snuter-fsu.fr

COMMUNIQUÉ

Réforme du code du travail : ATTENTION DANGER

S'il était adopté par le parlement, le projet de réforme du code du travail proposé par le Gouvernement, aurait aussi de graves conséquences sur les conditions d'emploi des agents publics.

40 milliards ont déjà été accordés aux entreprises dans le cadre du pacte de responsabilité sans la moindre contrepartie en termes de création d'emplois. Au prétexte fallacieux que le chômage résulterait d'une « rigidité » du « du marché du travail », le projet de « loi-travail » dit « loi El-Khomri » va au contraire, par ses orientations libérales, créer des chômeuses/chômeurs supplémentaires et permettre une précarité sans limite.

Ce projet de réforme, venant après d'autres régressions, dont la réforme territoriale, touche l'ensemble des salariés, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé. C'est donc tous ensemble, dans l'unité la plus large, qu'il faut répondre à cette attaque.

D'ores et déjà, 1 million de citoyen-ne-s demandent à la ministre de renoncer à ce projet dans [une pétition en ligne](#).

C'est pourquoi, dans un communiqué unitaire du 3 mars, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et les organisations étudiantes et lycéennes de l'UNEF, de la FIDL et de l'UNL appellent à se mobiliser le **31 mars** pour obtenir le retrait de ce projet de loi et à faire du **9 mars** un rendez-vous important qu'il convient de réussir entre autre par des mobilisations massives.

Les initiatives citoyennes et syndicales ont déjà contraint le Gouvernement à un premier recul avec le report de la présentation du projet de loi en conseil des ministres.

Le 17 mars, **la ministre de la fonction publique** doit faire des propositions concrètes en matière salariale aux organisations syndicales, en particulier sur le point d'indice et le pouvoir d'achat.

Dans un communiqué commun du 26 février, les organisations syndicales, CGT, CFDT, CGC, FA-FP, FSU, SOLIDAIRES et UNSA annoncent que si les propositions du Gouvernement sont trop éloignées des attentes des agents, elles proposeront une nouvelle journée d'action le **22 mars**.

Considérant le mécontentement grandissant, la FSU Territoriale appelle tous les agents territoriaux à s'inscrire dans la dynamique en cours et à participer massivement aux manifestations du 9 mars. Cette journée est couverte par un préavis de grève national

Se mobiliser c'est aussi peser sur les négociations salariales dans la fonction publique qui s'ouvrent le 17 mars !

NOUS AVONS DES DROITS FAISONS LES RESPECTER !